



Nouvelles de la prévoyance 2/2010
Swisscanto Fondation collective

L'exercice 2009: L'essentiel en un coup d'œil

2009: Valeurs éprouvées	2
Chiffres-clés 2009	4
Placements de la fortune et performance	5
Evolution du degré de couverture, réserves	6
Franchise par la transparence	7

2009: Valeurs éprouvées



Rolf Knechtli
Président du Conseil de fondation



Davide Pezzetta
Directeur administratif

Après les turbulences de l'année précédente, qui ont secoué la prévoyance professionnelle comme jamais auparavant, un espoir justifié de redressement existait pour l'année 2009. Cet espoir n'a pas été déçu. Aujourd'hui, nous pouvons constater avec satisfaction que pratiquement tous les paramètres pour une marche des affaires couronnée de succès se sont améliorés au cours de l'année sous revue. Il a été en particulier démontré que la question «Assurance totale ou degré de couverture» avait relativement peu d'importance, tant pour les clients existants que pour les nouveaux. Bien que Swisscanto Fondation collective ait présenté une légère sous-couverture jusqu'au milieu de 2009, 116 entreprises décidèrent d'adhérer à la Fondation, et ceci avec un taux de résiliation nettement plus restreint que l'année précédente. Cela montre que les fournisseurs n'offrant pas un modèle de couverture totale peuvent justifier la confiance de leurs clients – entre autres, s'ils exposent toutes les données importantes de manière absolument transparente. Vous trouverez également cet objectif concrétisé dans l'édition 2009 de notre rapport de gestion.

Financièrement stable en tout temps

La situation financière de Swisscanto Fondation collective fut également stable tout au long de l'année écoulée. Différents facteurs y ont contribué: comme par le passé, Swisscanto n'a

fait confiance ni à la chance ni au hasard, mais s'est appuyée sur des valeurs traditionnelles. Hier comme aujourd'hui, rechercher la stabilité est plus important que de bondir dans toutes les tendances de courte durée; des conditions attractives pour nos clients valent mieux qu'une ruineuse guerre des prix; des prestations de services optimales importent plus qu'une croissance à tout prix.

Un bon certificat de nos clients

Vous, nos clients, nous avez une fois de plus confirmé de façon impressionnante que nos tentatives vont dans la bonne direction. Dans un sondage effectué régulièrement et largement établi, le dénommé «PME Tracking», vous nous avez de nouveau attribué d'excellentes évaluations. Dans pratiquement tous les domaines relevés, concernant aussi bien la stabilité financière que la qualité des prestations de services, Swisscanto Fondation collective a pu occuper les premières places. Malgré une très forte concurrence, vous avez notamment attribué à nos collaborateurs la meilleure note concernant la qualité du service et l'amabilité! Nous vous en remercions tout particulièrement; en même temps, ces résultats extrêmement réjouissants nous obligent et nous aiguillonnent.

Corporate Governance: une tâche continue

Comme toutes les institutions de prévoyance, Swisscanto Fondation collective gère à titre fiduciaire le capital de prévoyance de ses assurés en ayant pour objectif de garantir leurs prestations de prévoyance à long terme. Pour chaque assuré, la valeur escomptée de ses rentes représente en règle générale la part principale de son épargne. Les assurés sont donc en droit d'exiger que les organes de la Fondation respectent leur responsabilité fiduciaire d'une manière circonspecte.

Swisscanto Fondation collective s'est intensivement préoccupée de ces exigences et a mis sur pied au 1.1.2009 deux nouvelles commissions dans le but de fournir à temps et de façon complète au Conseil de fondation, en collaboration avec la Direction, toutes les informations nécessaires pour remplir efficacement sa fonction de contrôle. S'appuyant sur les résultats de contrôle, il doit avoir la possibilité d'influencer la gestion. Un comité d'audit et un comité de stratégie et de gouvernance, tous deux composés de représentants du Conseil de fondation ainsi que de nos partenaires, les Banques Cantonales et Helvetia, assureront à l'avenir la mise à disposition de ces informations selon un cahier des charges défini.

Avec ces mesures, le Conseil de fondation veut faire un pas de plus vers un comportement exemplaire en matière de gouvernance et de transparence. Autre signe de ces efforts: Swisscanto Fondation collective s'est ralliée à la charte de l'ASIP. La charte de l'ASIP est un code de comportement de l'Association suisse des caisses de pension, liant ses membres entre eux, concernant le maintien des prescriptions de loyauté et d'intégrité de la LPP. (www.asip.ch/themen, «ASIP-Charta»).

Excellent résultat sur les risques

A côté du processus d'épargne, la couverture des risques décès et invalidité représente une part importante du marché de la prévoyance, et le résultat sur les risques influence notablement les résultats globaux d'une Fondation collective. Le comportement responsable, aussi bien celui de nos clients que celui des autorités compétentes, surtout en relation avec l'invalidité, a de nouveau induit un résultat extrêmement positif au cours de cette année sous revue, plus particulièrement en ce qui concerne le risque d'invalidité. Avec des mesures appropriées dans le domaine du Riskmanagement, nous continuerons de soutenir nos clients dans leurs tentatives de pouvoir maintenir le plus longtemps possible en activité leurs collaborateurs sur le point de devenir invalides. Ces mesures contribuent largement à pouvoir maintenir les primes de risque à un niveau adéquat et concurrentiel.

Partenaires fiables et principes communs

Comme la branche de la prévoyance professionnelle, le monde bancaire a aussi une année turbulente derrière elle. Dans cette situation, le partenariat avec les Banques Cantoniales a été particulièrement apprécié par Swisscanto Fondation collective. Les Banques Cantoniales n'ont jamais fait les gros titres engendrés par la crise bancaire de manière négative, et cette dernière n'a pas plus ébranlé la confiance des clients en «leur» banque cantonale. Les très bons résultats d'un bout à l'autre le montrent très clairement.

Des principes identiques à ceux des Banques Cantoniales valent aussi pour Swisscanto Fondation collective: Il y a toujours au premier plan l'intérêt à long terme du client et non pas la recherche d'une optimisation des gains à court terme. Swisscanto Fondation collective s'engagera également dans le futur à respecter ces principes et elle continuera de rester un partenaire fiable pour toutes les questions de prévoyance – pour ses clients, pour ses assurés, pour vous.

Nous nous en réjouissons et vous remercions cordialement de nous avoir confié la gestion de la prévoyance en faveur de votre personnel.



Rolf Knechtli
Président du Conseil
de fondation

Davide Pezzetta
Directeur
administratif

Chiffres-clés 2009

Effectifs	2009	2008	Variation absolue	Variation en %
Nombre de contrats	5 912	5 880	32	0,5
Personnes assurées	49 710	50 370	- 660	- 1,3

Le nombre des entreprises ayant adhéré à notre Fondation collective (nombre de contrats) est resté stable durant l'année passée sous revue. Une légère diminution du nombre de per-

sonnes assurées a été causée entre autre par la baisse des activités – due à la conjoncture – des entreprises affiliées.

Cotisations versées	2009 en CHF Mio.	2008 en CHF Mio.	Variation en CHF Mio.	Variation en %
Primes périodiques des employés et des employeurs	393,9	399,3	- 5,4	- 1,4
Primes uniques	335,3	434,3	- 99,0	- 22,8
Total	728,6	833,6	- 105,0	- 12,6

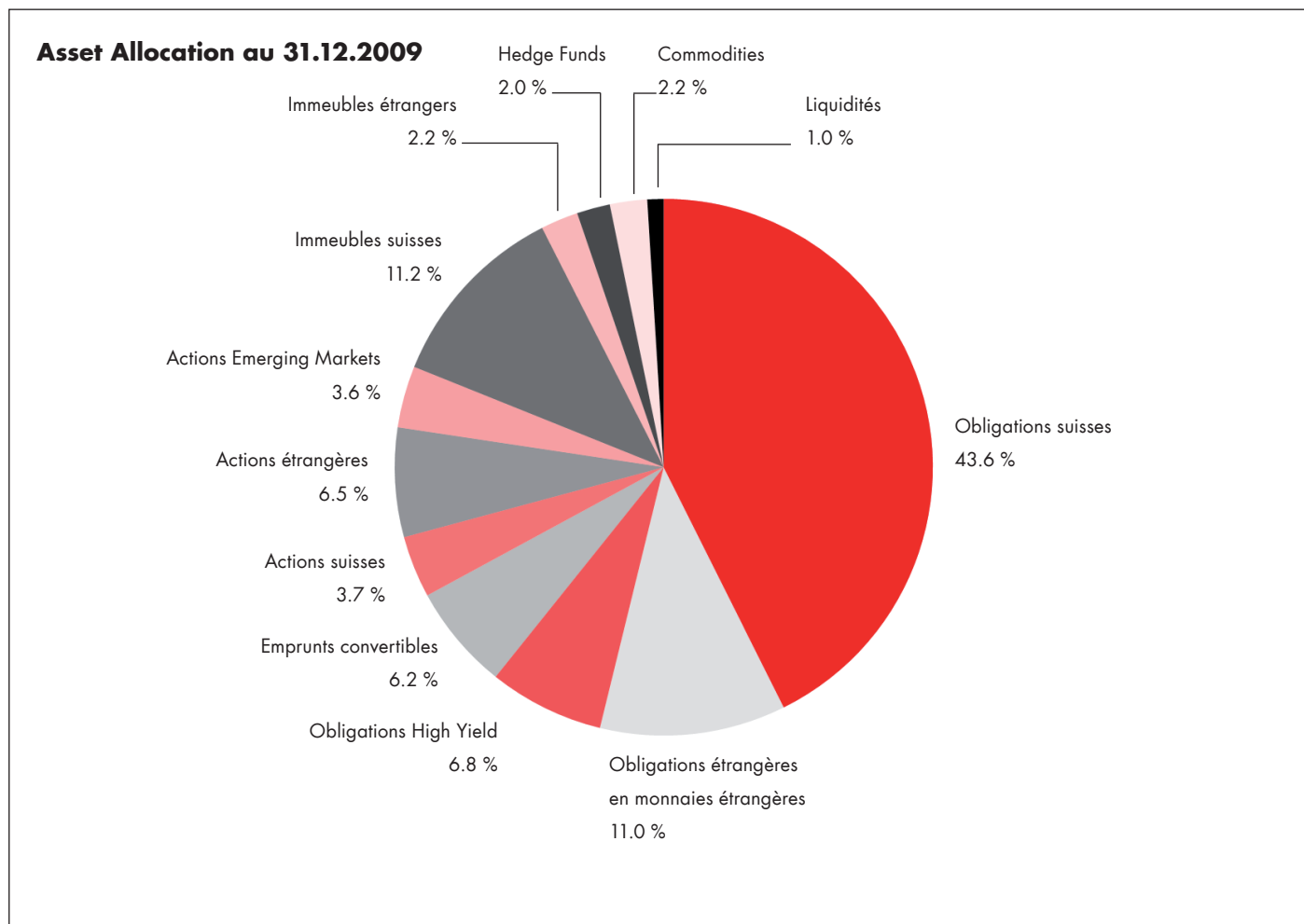
La diminution des cotisations périodiques est due avant tout à la baisse des contributions de risque au 01.01.2009. Le recul des primes uniques reflète la fluctuation minime de l'effectif.

Capital réglementaire	2009	2008	Variation absolue	Variation en %
Capital réglementaire (en Mio. CHF)	3 964	3 840	124	3,2

Le capital réglementaire a également légèrement augmenté au cours de l'année sous revue.

Réserves techniques	2009	2008	Variation absolue	Variation en %
Réserves techniques (en Mio. CHF)	101,0	94,3	6,7	7,1

Placements de la fortune et performance



Performance globale

Après un départ difficile durant le 1^{er} trimestre 2009, les marchés se sont repris et ont terminé l'année écoulée avec des rendements globaux réjouissants. Deux décisions ont contribué au développement positif des résultats de Swisscanto Fondation collective: d'une part, la suspension temporaire du Rebalancing, d'autre part, le maintien de la stratégie pour un degré de couverture supérieur à 95%. Le taux de couverture de la Fondation collective s'est amélioré de 95,10% à 104,17% en 2009. Avec un rendement consolidé des placements de 12,88%, un résultat nettement supérieur à ceux de la concurrence a pu de nouveau être réalisé. Cela s'explique

par exemple en comparaison avec l'indice défensif Pictet LPP25, qui a atteint 11,74%, ou par le rendement exprimé par le Schweizer PK Index du Crédit Suisse de 10,86%. Notre stratégie de placement considérée comme plutôt défensive et l'exploitation tactique et ciblée de la fortune ont finalement contribué à ce bon résultat comparatif.

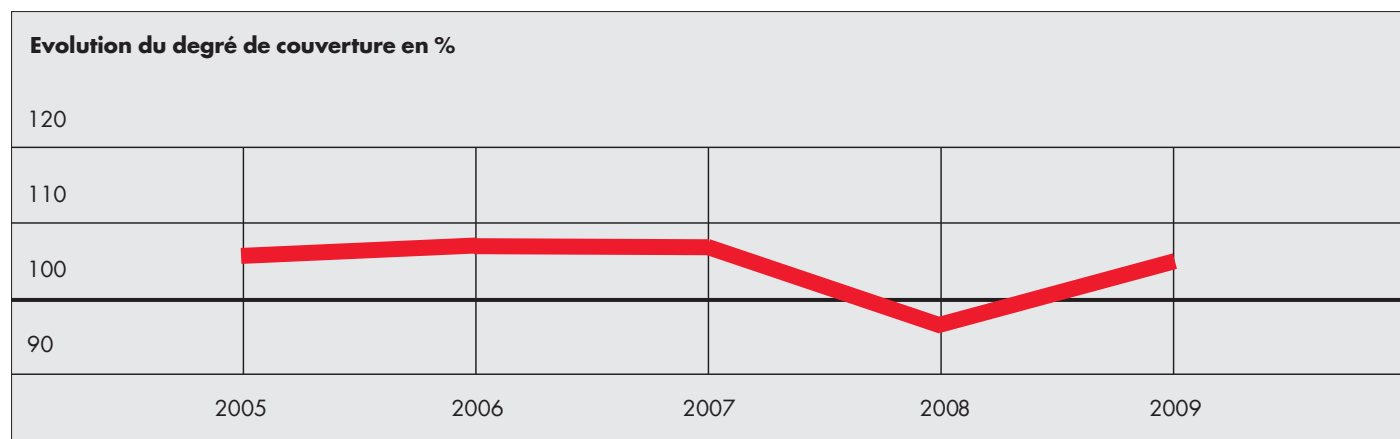
Une plus-value d'environ CHF 0,2 mio a été dégagée en 2009 grâce à la situation tactique. La plus-value totale dégagée depuis le début du mandat Overlay au 1^{er} juillet 2008 s'élève à CHF 6,6 mio, correspondant à 0,16% de la fortune totale.

Evolution du degré de couverture, réserves

Evolution du degré de couverture

Après les turbulences de l'année précédente, le degré de couverture s'est amélioré de manière manifeste. La fondation

collective Swisscanto a encore affiché une légère sous-couverture jusqu'au milieu de l'année sous revue. Le degré de couverture était de 104.2 % à la fin de l'année sous revue.



Placements de la fortune; Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours

	2009 en CHF	2008 en CHF
Actifs sans placements individuels de la fortune	4 329 425 985.53	3 830 075 912.48
Réserve de fluctuation des cours au 31.12.	170 081 463.03	0.00
Objectif fixé pour la réserve pour fluctuation des cours	415 506 737.00	356 579 443.00

Franchise par la transparence

Numéro 1 des fondations bancaires

Swisscanto Fondation collective, en tant qu'entreprise commune des Banques Cantonales, est la plus grande fondation bancaire de Suisse. Quelques 6000 entreprises ont confié à Swisscanto la gestion de leur prévoyance du personnel. La justification de la confiance que ces clients accordent déjà à Swisscanto se manifeste notamment par des taux de croissance annuels réjouissants.

La force des Banques Cantonales

Au cours de ces dernières années, divers sondages ont toujours fait ressortir le fort degré de confiance accordé aux Banques Cantonales parmi les banques suisses. Aucune autre banque suisse ne dispose d'un réseau d'agences aussi dense que celui des Banques Cantonales: de ce fait, votre conseiller en prévoyance est joignable en tout temps.

La Banque Cantonale allie la plus moderne des gestions de la bancassurance à une traditionnelle exigence de sécurité. Afin d'assumer ses diverses tâches, elle a recours à des spécialistes; pour la prévoyance professionnelle, il s'agit de Swisscanto Fondation collective; ses autres partenaires sont Swisscanto Fondation de placement et Helvetia Assurances.

Pour le rendement:

Fondation de placement Swisscanto

Les fonds destinés à la prévoyance professionnelle nécessitent une stratégie de placement étudiée répondant aux exigences légales tout en satisfaisant aux besoins de sécurité et de rendement. La Fondation de placement Swisscanto est aussi une entreprise des Banques Cantonales et la 2^e plus grande fondation de placement en Suisse; elle est la partenaire pour tout ce qui a trait aux placements des fonds de prévoyance. La Fondation de placement Swisscanto est membre de la CAFP (Conférence des administrateurs de fon-

dations de placement) dont elle respecte les standards de qualité très élevés. Dans l'étude comparative de la CAFP qui met en parallèle les performances réalisées par les fondations dans diverses catégories de placements, Swisscanto Fondation de placement figure régulièrement en tête du classement.

Pour la sécurité: Helvetia Assurances

Grâce à Helvetia Assurances, cofondatrice de Swisscanto Fondation collective, les risques décès et invalidité sont couverts. Helvetia fait partie des cinq plus grandes entreprises d'assurances de Suisse et offre en tout temps une couverture d'assurances complète ainsi qu'un professionnalisme notoire de la gestion du risque et du traitement des prestations.

Sécurité maximale

Grâce à la politique de placement prudente et professionnelle de la Fondation de placements Swisscanto, qui aspire à des rendements optimaux pour le maximum de sécurité et dont les pierres angulaires, à l'image de la Fondation collective, sont la fiabilité et la stabilité, les personnes assurées ont en tout temps la certitude de savoir leur fonds de prévoyance en mains sûres.

Transparence dans la gestion grâce à une stricte parité

Le Conseil de fondation de la Fondation collective Swisscanto est constitué à parts égales de représentants des employés et des employeurs et uniquement au sein des entreprises affiliées. Cette stricte parité donne l'assurance que toutes les décisions du Conseil de fondation sont toujours prises dans l'intérêt des personnes assurées et en tenant compte des entreprises affiliées – élément important qui protège et garantit l'indépendance de la Fondation.

Vous trouvez la version détaillée du rapport de gestion 2009
de Swisscanto Fondation collective sous
www.swisscanto.ch ▶ Fondations collectives
▶ Fondation collective ▶ Publications ▶ Rapports de gestion

Swisscanto Fondation collective des Banques Cantonales
St. Alban-Anlage 26, Case postale 3855, 4002 Bâle
Téléphone 058 280 26 66
Fax 058 280 29 77

Informations complémentaires sur

www.swisscanto.ch/fondationcollective

